

Compte rendu du conseil d'écoles RPI Chantesse/NDO/ Vatilieu
Mardi 7 novembre 2023

Mme Prelle, vice -présidente du SSI et première adjointe à la mairie de Vatilieu
Mme Oriol, maire de Chantesse
Mme Clément, Adjointe à la mairie de Chantesse
Mme Carlin, chargée d'école à Chantesse, Mme Drevet, adjointe à NDO, Mme Fialais, directrice de NDO, Mme, Voulet, chargée d'école à Vatilieu
Mme Blondel, déléguée parent de NDO, Mme Dervieux, déléguée parent à Vatilieu et Mesdames Nievollet et Feres , déléguées parents de Chantesse.
Mr Hernandez, Mme Izerable, Mme Blunat -Boujet, DDEN.

Excusés :

Mr Berthier - IEN

Mr Roux-Bernard -Maire de Vatlieu

Mme Talbotier - Mme Effantin- Mme Vallée- parents délégués

Mr Blunat - DDEN

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Vote par correspondance uniquement, qui sera reconduit l'année prochaine. Taux de participation aux élections :

École	Taux de participation 2022/2023	Taux de participation 2023/2024	Parents élus Titulaire et remplaçant
NDO	69,05 %	78.31%	Mme Blondel Mme Talbotier Mme Effantin
Vatilieu	85 %	72 %	Mme Vallée Mme Dervieux
Chantesse	0	70%	Mme Feres Mme Nievollet

Validation d'un conseil d'écoles pour le RPI

Dans un RPI, les 3 CE ont la possibilité de se regrouper de façon à ne former qu'un seul CE pour l'année scolaire.

Chaque conseil d'école (NDO, Vatilieu et Chantesse) a voté à l'unanimité afin de se réunir en un seul et grand conseil d'écoles pour l'année scolaire 2023-2024.

Vote du règlement intérieur, charte de laïcité et PPMS

Le document a été envoyé en même temps que l'invitation. Ce règlement est remis à chaque famille qui vient inscrire son enfant à l'école.

Le règlement intérieur doit évoluer, notamment par rapport au fait de la scolarité obligatoire à partir de 3 ans. Il existe un règlement type départemental sur la base duquel les ensei-

gnantes travailleront afin de pouvoir faire voter un nouveau règlement lors du second conseil d'écoles.

Pas de vote cette fois-ci.

Le règlement départemental type est en cours de révision par les services de la DSDEN.

Information PPMS :

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est remis à jour chaque année. Il permet de répondre à une situation d'accident majeur et d'en limiter les conséquences en attendant les secours. 4 exercices de sécurité seront effectués dans l'année : 2 exercices « incendie », 1 exercice « attentat/intrusion » et 1 exercice « risques majeurs ».

Le PPMS de chaque école a été transmis à sa mairie en septembre.

Effectifs et remplacements

NDO 1			NDO 2		Vatiliu		Chantesse	
PS	MS	GS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	12	6	6	14	7	18	7	9
26 +1 Atsem			20 + 1 Atsem		25		16	
87								

Chaque année, en novembre, la DSDEN demande une prévision d'effectifs, Mme Fialais a envoyé un mail aux mairies et aux familles afin de recenser les PS pour la rentrée 2024.

Vatiliu : 3 PS pour l'année scolaire 2024-2025

Chantesse : 4 PS pour l'année scolaire 2024-2025

NDO : pas de réponse.

Absence des enseignantes :

Les remplacements des enseignantes ne sont plus gérés par la circonscription, mais par une entité plus importante regroupant plusieurs circonscriptions. L'enseignant remplaçant arrive de plus loin et donc possiblement dans le courant de la matinée. Les enseignantes de classe unique préviennent la circonscription ET la mairie, qui organise l'accueil en attendant l'arrivée du remplaçant.

École NdOsier : les parents sont informés de l'absence de l'enseignante (Educartable / affichage), l'enseignante présente, aidée des 2 ATSEM, accueille les enfants dans l'attente de l'arrivée du remplaçant.

Vatiliu : personne à contacter : Mr Roux Bernard ou Mme Prella.

Personne qui accueille les élèves : Mme Robert sur ses jours de travail. Les autres jours une solution sera trouvée selon les possibilités.

Chantesse :

Personne à contacter : Mme Oriol sur son portable.

Les parents sont informés de l'absence de l'enseignante par Educartable, les enfants seront accueillis par un personnel communal (Magali Conin ou Eric Frison sauf le jeudi) ou par un conseiller de la mairie.

APC : activité pédagogique complémentaire et stage RAN

Les directeurs sont déchargés des APC.

NDO : Mme Drevet propose des APC à tous les élèves de CP, les lundis et les mardis soir pendant 45 min. L'accent est mis sur la lecture et les maths.

Vatiliu : Mme Voulet propose des APC les lundis et jeudis de 16 à 17h.

Stage RAN (remise à niveau) pour les enfants en difficulté. Vacances scolaires. Enseignant volontaire. Regroupement des élèves par niveau. 4 matinées (12 h). Gratuit. Le lieu du stage n'est pas forcément sur le RPI.

Les travaux dans les écoles et occupation des locaux scolaires

NDO : Mobilier du projet BCD est achevé, meubles réalisés par les employés communaux.

Mme Drevet avait demandé du liège devant sa classe, il a été mis plusieurs bandes de bois. Le liège est devenu interdit dans les établissements. Les affichages restent difficiles à accrocher.

VATILIEU : un mur d'expression libre a été créé dans la cour. Don de 6 bureaux de l'école de l'Albenc.

CHANTE SSE : Pose de filtres occultants sur les fenêtres coté parking et côté route.

Deux plots anti-intrusion ont été installés devant la porte d'entrée.

Panneau de rassemblement installé sur le parking.

Occupation des locaux scolaires :

- *La possibilité d'utiliser les locaux scolaires en dehors du temps scolaire pour l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif est prévue par les dispositions de l'article L. 212-15 du code de l'éducation, issu de l'article 25 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983. S'agissant des locaux des écoles primaires, la décision du maire est subordonnée à la consultation préalable du conseil d'école, instance qui réunit notamment le directeur et les maîtres de l'école, les représentants des parents d'élèves et deux représentants de la commune. Toutefois, cet avis ne lie pas le maire.*

- *Une réponse ministérielle fait état d'un principe de priorité accordé à l'éducation nationale.*

- Ces occupations posent un problème pour l'installation du parcours de motricité en maternelle. Ce parcours réalisé avec du matériel lourd et encombrant ne peut être installé le lundi, enlevé le mardi, remis le jeudi et rangé le vendredi.
- Le CE n'est jamais informé de l'occupation des locaux scolaires.

Cette question sera rediscutée lors du prochain CE.

Projets, sorties, activités et financement

Les enseignantes ayant participé à la réunion de rentrée du Sou des Écoles ont décidé de différer leur voyage scolaire interclasse à l'année prochaine, à cause d'un manque de financement pour l'instant.

Les enseignantes demandent au SSI et aux mairies de prévoir dans leur budget, si c'est possible, une subvention pour l'année prochaine.

NDO:

- Projet BCD arrive à son terme. Il favorise les échanges entre les enfants, ils aiment, et ont plaisir à emprunter des livres. Les enfants empruntent 1 livre par semaine. Cela encourage l'apprentissage de la lecture.
- Planète mômes : Animation sur le thème de la forêt et des contes. Jeudi 25 janvier. Coût : 386,00€ financé par le sou des écoles.
- Piero La Lune musique : Séances musicales adaptées à l'âge des enfants pour leur apprendre des chansons et les faire jouer des instruments. Il y a 2 séances par jour pour chaque classe les lundi 6 et mardi 7 mai. Représentation devant les parents le mardi en fin d'après-midi. Coût : 1010,00€ financé par le Sou des Écoles.
- Ateliers de Noël : 2 matinées d'ateliers en lien avec les fêtes de Noël seront organisées, avec participation des parents qui le souhaitent : bricolage, peinture, conte, chant ...
- Les enseignantes souhaiteraient équiper les classes avec du matériel informatique (tablette, VPI...), elles vont demander à la mairie son accord, pour participer financièrement à ce projet. Il y a la possibilité de demander une subvention.

Classe 1 :

- Travail sur les monstres et les méchants, la peur.
- Intervention musicale faite par Valérie Drouvin, tous les vendredis matins, 7 séances de 40 min en période 2.

Classe 2 :

- Piscine 2ème créneau : période 2 : 11 séances du 11 décembre au 22 mars. Les GS feront la moitié des séances. Il y a 2 parents qui passent l'agrément cette année. Les documents pour la piscine seront envoyés aux familles dans quelques jours.

Vatlieu :

- Labellisation génération 2024 :
 - o Cycle Karaté : 6 séances de 1h avec le Karaté Dojo du Vercors du 6/11 au 22/12
 - o Cycle Natation : ci-dessus
 - o Cycle basket : avec le club Basket de Tullins (période 5)
 - o Cycle athlétisme club CMI de Tullins et Vinay
 - o Cycle rugby : 6 séances gratuites d'1 h avec le club de Vinay (période 5)
 - o Projet : Flamme olympique le 30 nov
- Projet petit cinéma de classe : création d'un vrai film d'animation qui sera projeté au cinéma de St Egrève, en partenariat avec Sandra Coralo, intervention de 12h, cout de 840€ , financement du rectorat de 780€, 60€ restent à charge de l'école + le transport scolaire.
- Débat philosophique avec l' OCCE
- Atelier Noël, le 22 décembre.
- Projet intergénérationnel de jeux avec les anciens du village.

Chantesse :

- Rugby : du lundi 29 avril au lundi 10 juin, 6 séances gratuites proposées par le club de Vinay. Séance de 1h.
- Skate board : du jeudi 14 septembre au jeudi 19 octobre, 6 séances proposées par Profession Sport 38 pour 770€. Augmentation du prix car le conseil départemental ne prend plus à sa charge la totalité des frais de déplacement des intervenants en sport.
- Basket en période 5 : club de basket de Tullins.

- Projet sur l'année :
 - o Devoir de Mémoire :
 - Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai avec quelques enfants volontaires de la classe.
 - Sortie scolaire le 7 juin à Vassieux en Vercors et ses alentours.
 - Témoignage de George Bricchet-Billet en classe.
 - o AGEDEN : Association pour une Gestion durable de l'énergie en Isère propose des animations dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques. Ces interventions sont proposées dans le cadre d'une convention partenariale avec la communauté de communes de Saint Marcellin Vercors Isère qui les finance.

Questions des parents :

Question de parent de Chantesse :

Lors de la réunion de rentrée, il a été évoqué par Magali la personne chargée de la cantine que les portions reçues du traiteur avaient été réduites pour suivre les directives des nutritionnistes du traiteur et que les enfants se plaignent de ne pas avoir assez à manger sur certains plats.

Réponse de l'association des cantines :

« Magali a pris les devants et a contacté l'association des cantines qui a contacté le traiteur qui a revu à la hausse les portions des plats appréciés par les enfants, en appliquant la fourchette haute des portions recommandées par les nutritionnistes. Environ deux semaines avant les vacances scolaires, les portions avaient augmenté et cela permettait une meilleure répartition même si sur certains plats, une cuillère en plus ne serait pas de refus de la part des enfants.

L'association des cantines pense aussi que l'effectif de Chantesse est passé de 26 à 16 cette année et qu'avec plus de quantité c'est plus simple de jongler avec l'appétit des uns et des autres alors que sur 16 cela laisse moins de latitude.

L'association des cantines est bien en contact avec les personnes chargées des cantines et le traiteur et s'il y a des soucis, n'hésitez pas aussi, vous pouvez les contacter directement ou en parler avec les personnes chargées des cantines. »

Prochain conseil d'écoles 18h30 le lundi 11 mars.

Fin de séance 21h15

Secrétaire de séance
Isabelle Carlin

Présidente de séance
Sophie Fialais